

Charles Akande, rédacteur

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Éditorial : Un mini-ensemble embêtant

Nombreux sont ceux qui considèrent que le reste de 2011 est la dernière occasion qu'a l'OMC d'impartir l'élan nécessaire pour amener les négociations commerciales multilatérales de Doha, vieille de 10 ans, à leur conclusion quelque temps après des élections présidentielles américaines de 2012. Cependant, les pourparlers sur le mini-ensemble du Programme de Doha pour le développement (PDD), au sujet desquels d'aucuns pensaient au départ qu'il serait facile de s'entendre en raison de la nature de leur contenu (aborder les questions afférentes aux pays les moins avancés [PMA]), semblent être dans la même situation que leur version intégrale, en l'occurrence dans de beaux draps. La réunion informelle du Comité des négociations commerciales (CNC) du 22 juin était censée jeter de la lumière sur ce à quoi il faut s'attendre lors de la ministérielle de décembre prochain. Elle l'a fait, mais non sans lancer une autre bordée de points d'interrogation, à commencer par ce que l'on entend par « une avancée » dans les secteurs des subventions pour la pêche, des biens et services environnementaux et du coton. Bien qu'un nombre sans cesse croissant de pays émergents, notamment la Chine, se joignent désormais à leurs homologues développés pour proposer l'accès en franchise de droits et sans contingent pour 97 % des lignes tarifaires des PMA, il règne une crainte concrète que les négociations puissent une fois de plus commencer à dériver, sans qu'aucun pays exerce le leadership nécessaire pour les repêcher des eaux troubles dans lesquelles elles nagent.

Comité des négociations commerciales

Au cours des quelques dernières semaines, les membres ont évalué ce que l'on pourrait éventuellement réaliser d'ici la fin de l'année pour relancer le PDD et raviver les négociations. La tâche n'a pas été facile et a incité le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, à repousser la réunion informelle du CNC du 9 juin pour donner aux membres plus de temps afin qu'ils se consultent entre eux et consultent leur capitale.

Le 20 juin, M. Lamy a rencontré le G-7 (Australie, Brésil, Chine, UE, Inde, Japon et États-Unis) et a organisé un salon vert avec des membres clés afin de recueillir le fruit de leurs consultations au sujet de ce qui composerait l'ensemble de décembre.

Personne n'a été surpris que le G-7 ne parvienne pas à s'entendre sur le contenu du paquet. Il y a certes un accord global au sujet de l'accès en franchise de droits et sans contingent, des règles d'origine, des déclarations de dérogation à l'égard des services des PMA et une « avancée » pour le coton, mais des divergences marquées perdurent au sujet de la teneur de l'ensemble « PMA-Plus », comme il est convenu de l'appeler.

Les membres développés du G-7 (Australie, UE, Japon et États-Unis) préconisent un ensemble « Plus » qui comprendrait la facilitation des échanges, les subventions pour la pêche et les biens environnementaux, alors que le Brésil, la Chine et l'Inde insistent pour un ensemble plus modeste ne contenant que les intérêts des PMA. Le Brésil a mis en garde contre un accroissement des résultats escomptés de décembre, en faisant observer avec force qu'il pourrait également demander que certaines questions agricoles y soient ajoutées, si en fait les États-Unis continuent d'insister sur leurs propres enjeux en matière d'accès aux marchés.

M. Lamy a énuméré cinq questions qui pourraient être envisagées comme des « Plus » pour décembre. Il s'agit de ce qui suit :

- la facilitation des échanges,
- la concurrence à l'exportation,
- le mécanisme de surveillance pour le TSD,
- une avancée pour les subventions pour la pêche,
- une avancée pour les biens et services environnementaux (BSE).

Cette liste de points n'est pas exhaustive, a-t-il dit, et n'empêche pas d'autres questions de faire l'objet de travaux qui pourront aboutir à des résultats d'ici à la fin de l'année. Bien que chacune des cinq questions ci-dessus comporte ses « problèmes spécifiques », il a poursuivi en disant : « lorsque l'on tient compte des liens (...) il y a peut-être une marge de manœuvre », que l'on pourrait mettre à l'épreuve pour voir « si un équilibre acceptable peut être trouvé », a déclaré M. Lamy à l'ensemble des membres.

En outre, les membres doivent examiner un plan de travail pour après la conférence ministérielle (CM8). Cependant, M. Lamy a proposé que pour l'instant, ils se concentrent principalement sur les cinq questions spécifiques.

Pour ce qui est du processus, les présidents des groupes de négociation (responsables des sujets à l'étude) et M. Lamy entreprendront ensemble des consultations à géométrie variable (CNC, Salon vert, réunions en petits groupes), auxquelles participeront principalement les ambassadeurs en poste à Genève. On a exhorté les membres à suivre les résultats des négociations afin d'empêcher une éventuelle dérive sur le plan du temps et de la réussite.

Cependant, ce plan risque de ne pas garantir la réussite, mais il faudrait le mettre à l'essai, a déclaré M. Lamy. « Toutefois, il ne fait aucun doute que nous devons clarifier très rapidement ce que nous pourrions et ce que nous ne pourrions pas réaliser d'ici à la Conférence ministérielle de décembre, de manière à nous mettre au travail sans plus attendre », a-t-il annoncé à l'ensemble des membres. « Je suis bien conscient du risque qu'il y a à s'approcher de la Ministérielle avec une série de questions non résolues. »

Réactions

Il n'y a pas eu de consensus net au sujet du plan de M. Lamy pour une avancée et ses propositions, mais il est juste de dire qu'en termes généraux, les membres sont convenus d'aller de l'avant avec ce qu'il avait décrit.

Certains membres (principalement les pays en développement, en l'occurrence PMA, ACP, Groupe africain) ont mis en garde de ne pas laisser l'ensemble de décembre prendre de plus en plus d'ampleur. Pour bon nombre d'entre eux, il s'impose de parvenir à une compréhension collective de ce que contiendraient les résultats escomptés de décembre, et cela ne devrait pas faire l'objet d'un débat trop long.

Bref, les membres souhaitent éviter un scénario dans lequel les ministres se réunissent à Genève pour la CM8 et que le mini-ensemble ne soit pas encore achevé. Par conséquent, certains pays ont proposé de cibler la fin juillet comme délai pour terminer le contenu des résultats escomptés de décembre (liste des questions qui seraient négociées). L'Inde et le Japon ont clamé qu'il s'impose de clarifier l'ensemble au cours des cinq prochaines semaines (avant le congé d'été). Cependant, si ce n'est pas possible, les membres doivent discuter de ce que sera l'ordre du jour de décembre et de la façon de traiter le PDD après la CM8.

Par ailleurs, si l'on considère que la liste est faisable, on a proposé d'essayer d'en convenir avant la Conférence ministérielle. En tous cas, on est fortement d'avis qu'il ne faudrait pas laisser traîner cela jusqu'à la dernière minute.

Comme l'a dit l'ambassadeur des États-Unis, M. Punke : « Si l'on s'entend sur les éléments principaux, nous aurons besoin de l'automne pour négocier les détails. S'il n'y a pas d'accord, nous aurons besoin de l'automne pour planifier une CM8 qui ne comprendra pas un ensemble de décembre comme résultat escompté ».

Sommet de l'agriculture du G-20

Les ministres de l'Agriculture du G-20 se sont réunis à Paris les 22 et 23 juin pour s'attaquer à l'instabilité des prix des aliments, après que le président de la France, M. Nicolas Sarkozy, eut décidé de faire de cette question une de ses priorités pour la présidence par roulement de la France du Sommet du G-20.

Pour s'attaquer à l'instabilité des prix des aliments, les ministres de l'Agriculture du G-20 se sont entendus sur un plan d'action qui comporte cinq piliers : améliorer la production et la productivité agricoles afin de nourrir la population mondiale, qui devrait atteindre 9,1 milliards d'âmes d'ici 2050, selon les Nations Unies; accroître l'information et la transparence du marché; renforcer la coordination politique internationale; améliorer et développer les outils de gestion du risque pour les gouvernements et améliorer le fonctionnement des marchés dérivés de produits agricoles.

La principale réalisation du Sommet émane du deuxième objectif portant sur l'information et la transparence du marché, dont l'objet consiste à amener les pays agricoles clés à partager leurs données au sujet de leurs stocks de produits respectifs (notamment le riz, le maïs et le blé). Cette information contribuera à améliorer les perspectives du marché, ce qui empêchera les prix de monter abruptement et permettra de mieux gérer de futures crises en donnant aux pays la capacité de mieux collaborer.

Pour rendre tout ceci possible, le G-20, avec le soutien tardif de l'Inde et de la Chine, qui étaient au départ peu convaincus par le projet, a accepté de créer le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) qui sera logé à la FAO, à Rome.

Pour ce qui est de la question controversée de la réglementation des marchés financiers pour les produits agricoles, les ministres de l'Agriculture du G-20 ont décidé de saisir des décisions définitives les ministres des Finances du G-20, qui se réuniront en juillet, et les dirigeants du G-20 qui doivent se réunir à Cannes en novembre.

Le ministre de l'Agriculture de la France, M. Bruno Le Maire, a décrit le sommet comme « une première étape » vers un marché mondial mieux réglementé. Il incombe à présent au président du prochain G-20, en l'occurrence le Mexique, de maintenir les pourparlers en vie.

Prochains événements

- Troisième examen global de l'Aide pour le commerce, 18-19 juillet 2011
- Conseil général de l'OMC, 27-28 juillet, 12-13 octobre 2011, 1^{er}-2 décembre 2011
- Session ordinaire du Comité de l'Agriculture, 23 juin, 29 septembre et novembre 2011
- Conférence ministérielle du Groupe de Cairns, 7-9 septembre 2011, Saskatoon
- Forum public de l'OMC, 19-21 septembre 2011
- Sommet du G-20, 3-4 novembre 2011, Cannes
- Conférence ministérielle de l'APEC, 11 novembre 2011
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

